



HAL
open science

Pauvreté et chômage en République Démocratique du Congo : état des lieux, analyses et perspectives

Jonas Kibala Kuma

► **To cite this version:**

Jonas Kibala Kuma. Pauvreté et chômage en République Démocratique du Congo : état des lieux, analyses et perspectives. 2020. hal-02909695

HAL Id: hal-02909695

<https://hal.science/hal-02909695>

Preprint submitted on 31 Jul 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Pauvreté et chômage en République Démocratique du Congo : état des lieux, analyses et perspectives

*Jonas Kibala Kuma**

Université de Kinshasa

Centre de Recherches Economiques et Quantitatives (CREQ)

Août 2020

1. Introduction

Cette étude se propose d'analyser la situation de la pauvreté en République Démocratique du Congo, dans une approche descriptive, et mener une réflexion sur les voies éventuelles de sortie. Avant tout, le concept « pauvreté » mérite d'être élucidé d'autant plus qu'il traduit une réalité complexe et entretient une ambiguïté tant dans sa compréhension que par sa définition. En effet, en tant que phénomène multidimensionnel, la pauvreté embrasse tous les aspects de la vie humaine (Benicourt E., 2001). On la définit comme étant l'insuffisance des ressources matérielles et des ressources intangibles (Besbes et Boujelbene, 2010). On dira que la pauvreté existe dans une société lorsqu'une ou plusieurs personnes de cette société ne parviennent pas à atteindre un niveau de bien-être économique considéré comme un minimum raisonnable selon les standards de cette société.

Généralement, les spécialistes distinguent deux types d'approches théoriques pour définir ce concept, à savoir : l'approche utilitariste et l'approche non utilitariste. Contrairement à l'approche utilitariste, les approches non utilitaristes ont tendance à ne pas privilégier un indicateur agrégé (de type revenu ou dépense) pour analyser les niveaux de vie. Ces approches mettent l'accent sur les multiples dimensions du bien-être ; ici, on distingue l'approche basée sur les capacités de celle basée sur les besoins essentiels⁽¹⁾.

Quant aux indicateurs, ils varient selon l'approche théorique qui sous-tend la définition de la pauvreté. On distingue deux types d'indicateurs : les indicateurs simples et les indicateurs composites. Un indicateur simple est celui qui se réfère à un aspect particulier de la pauvreté, alors qu'un indicateur composite est celui qui prend simultanément en compte deux ou plusieurs aspects de la pauvreté. Lorsqu'il s'agit de mesurer la pauvreté selon l'approche utilitariste, il est très courant d'utiliser le revenu ou la consommation comme indicateur du bien-être. Par contre, l'approche non utilitariste se sert des indicateurs de satisfaction des besoins essentiels et des capacités pour mesurer la pauvreté parmi lesquels, on peut penser à tous les indicateurs dans le domaine de la nutrition, de l'éducation, de la santé, du logement, de l'habillement, de l'hygiène et de l'assainissement, etc.

Aussi, il tient de noter que mesurer la pauvreté, c'est passer d'un côté par l'identification de la pauvreté elle-même en cherchant à savoir *qui est pauvre*. D'un autre côté, on peut mesurer la pauvreté par agrégation en se demandant *combien de type de pauvreté existe-t-il*. Pour répondre

* Economiste Chercheur à l'Université de Kinshasa (DEA en cours) et au Centre de Recherches Economiques et Quantitatives (CREQ), Superviseur des Intermédiaires Financiers à la Banque Centrale du Congo. Nos propos n'engagent pas ces institutions. Mail : kibala.jonas@gmail.com; kibala@bcc.cd.

¹ Lire à ce sujet Moumami A. (2010) et Soliz A. et Alejandro L. (1999).

à la première préoccupation, l'on recourt à la notion des seuils absolue et relatif de pauvreté. Un ménage est qualifié de pauvre, selon le seuil de pauvreté absolu, s'il n'atteint pas un niveau de vie déterminé, ce qui renvoie à un coût minimal d'un niveau de vie de référence (référence pour les pays en développement). La pauvreté d'un ménage, à travers le seuil de pauvreté relative, est définie par rapport au niveau de vie du reste des ménages (référence pour les pays développés). Les mesures d'agrégation conventionnellement utilisées sont les indices de Foster, Green et Thorbeckes (FGT), à savoir l'indice numérique de pauvreté (P_0), l'indice d'écart, de fossé et de profondeur de pauvreté (P_1) et l'indice de sévérité de pauvreté (P_2)⁽²⁾.

Dans le cadre de cette étude, nous définissons la pauvreté comme étant l'insuffisance des ressources matérielles (la nourriture, l'accès à l'eau potable, les vêtements, le logement, les conditions de vie) et des ressources intangibles comme l'accès à l'éducation, l'exercice d'une activité valorisante, le respect reçu des autres citoyens, etc. (Besbes et Boujelbene, 2010). Autrement dit, la pauvreté est un phénomène multidimensionnel qui embrasse tous les aspects de la vie humaine. Pour un individu ou un ménage, la pauvreté monétaire (on parle aussi de la dimension pécuniaire de la pauvreté) traduit le manque d'argent l'empêchant de satisfaire ses besoins, et est estimé au moyen du seuil de pauvreté. On parle de « pauvreté humaine » lorsqu'on prend en compte les dimensions sanitaire, éducative, sociale, culturelle et politique de la pauvreté.

Par ailleurs, les points suivants font l'objet des développements dans le cadre de cette étude :

- *Etat de lieux du chômage et de la pauvreté en RDC*
- *Causes et conséquences de cet état de choses*
- *Mobilisation des ressources et partenaires*
- *Propositions des pistes de solution.*

2. Etat de lieux du chômage et de la pauvreté en RDC

2.1. La pauvreté en RDC

Nous commençons par présenter un bref aperçu de la situation économique et financière du pays, avant d'aborder les aspects relatifs à la pauvreté en RDC.

2.1.1. Bref aperçu sur la situation économique et financière récente de la RDC

Considérant les cinq dernières années, la RDC, pays immensément doté en ressources naturelles (du sol et sous-sol), humaines et environnementales, présente sur le plan économique un tableau moins éloquent, lequel ne s'écarte pas significativement de la tendance observée depuis son indépendance en 1960. En effet ⁽³⁾ :

- Au niveau du secteur réel, les secteurs agricole et extractif constituent les principaux piliers de l'activité économique, représentant 45,1% et 43,9% du PIB en 2018 et 2019, respectivement. Malgré l'importance de l'agriculture dans le PIB, 75 % de la population souffre d'insécurité alimentaire. Le secteur secondaire de son côté n'en contribue en

² - L'indice numérique de pauvreté est la proportion de la population dont la consommation (ou un quelconque autre indicateur de niveau de vie) est inférieur au seuil de pauvreté.

- L'indice d'écart, de fossé ou de profondeur de pauvreté est présenté comme la moyenne, sur l'ensemble de la population, de l'écart entre le niveau de vie des pauvres et le seuil de pauvreté. Cet indice montre l'écart moyen par lequel les individus tombent en dessous du seuil de pauvreté.

- L'indice de sévérité de pauvreté est défini comme la moyenne des carrés des fossés de la pauvreté.

³ Voir : les différents rapports annuels de la BCC (2018, etc.) ; le rapport sur la politique monétaire en 2019 (BCC, 2020), et le rapport de la Primature-RDC (2020).

moyenne qu'à 16% (soit 16,1% en 2018 et 16,9% en 2019). La chaîne de valeur en RDC, qui du reste demeure limitée, ne favorise pas une forte création d'emplois. Aussi, il y a lieu de relever que la structure économique de la RDC est telle que ce pays produit ce qu'il ne consomme pas et consomme ce qu'il ne produit pas, parce que fortement dépendant de l'extérieur. En effet, la RDC possède une industrie peu développée et tire l'essentiel de sa richesse de l'exploitation des minerais⁴ qui constitue la principale activité du pays (le commerce de gros et de détail également), laquelle fait fonctionner plusieurs autres secteurs et procure les réserves de change indispensables pour garantir l'équilibre du marché des changes.

- Contrairement aux périodes précédentes, en général caractérisées par des taux de croissance instables et en constant recul, de 2016 à 2018, l'économie de la RD Congo a affiché des taux de croissance qui progressent, atteignant 2,4 % en 2016 ; 3,7 % en 2017 ; pour s'établir à 5,8 % en 2018, bien qu'il recul en 2019 pour un taux de 4,4% (la croissance mondiale est estimée à 2,9% en 2019) contre une prévision initiale de 5,9%. Toutefois, ces taux de croissance, tirés par l'extérieur (non soutenus), non durables et non inclusifs, restent assez faibles pour améliorer les conditions de vie de la population congolaise et engager le pays sur un sentier de développement durable.
- Après un taux d'inflation de 0,82 % enregistré en 2015, il s'est observé des tensions sur le marché des biens et services, poussant le taux d'inflation à 23,60 % en 2016. Cette hausse de l'inflation s'est accélérée en 2017, atteignant le taux 54,7 %, soit le record d'il y a plus de deux décennies. Cela veut dire que le pouvoir d'achat des congolais a été réduit de plus de la moitié entre 2015 et 2017, ce qui se traduirait par une aggravation de la pauvreté. Toutefois, en 2018, l'inflation a sensiblement baissé pour s'établir à 7,2%, soit un recul de 47,4 points de pourcentage par rapport à 2017.
- Concernant le secteur extérieur, notons que l'année 2019 s'est soldée par un déficit du compte courant de 3,2% du PIB contre un déficit de 3,5% du PIB en 2018. Concernant le solde cumulé du compte courant et de celui du capital, il est noté un besoin de financement de l'ordre de 3% du PIB (soit 1.235,2 millions US) en 2019 contre un besoin de 2,6% du PIB (soit 1.235,2 millions US) en 2018.
- Quant au marché des changes, de 2015 à fin 2018, il a été caractérisé premièrement par une dépréciation du taux de change, puis une relative stabilité du taux de change. En effet, le taux de dépréciation du cours indicatif a été de 2,2% en 2019, de 2,7 % en 2018, venant de 23,6 % et 23,7 % en 2016 et 2017, respectivement. L'économie congolaise reste fortement « dollarisée », car les dépôts en monnaies étrangères représentent plus de 80% du volume total des dépôts, autant pour les crédits à l'économie où les prêts en devises représentaient 93,6% du total des prêts en 2018.
- Sur le plan du marché monétaire (dans son volet interbancaire), l'on assiste à une expansion des crédits et des dépôts plus importante que celle de l'activité économique. Toutefois, en moyenne (sur la période 2011-2019), le crédit à l'économie et le bilan du système bancaire congolais ne représentent que 6% et 13% du PIB, respectivement. Autant dire que le secteur bancaire congolais n'arrive pas à couvrir les besoins de financement de l'économie, soit par aversion au risque, soit qu'il est réduit (la taille du bilan et les fonds propres des banques paraissent faibles au regard des besoins de l'économie).

⁴ Principalement le cuivre et le cobalt. Ces produits de base, avec l'or et le pétrole, représentent 97% des exportations du pays en 2018 (Cfr. rapport annuel 2018 de la BCC).

- Autant dire que le secteur bancaire congolais n'arrive pas à couvrir les besoins de financement de l'économie, soit par aversion au risque, soit qu'il est réduit (la taille bilantaire et le fond propre des banques sont faibles au regard des besoins de l'économie).
- Quant aux finances publiques, il y a lieu de noter que le budget de l'Etat s'évaluait à environ 10,3 milliards de CDF en 2018 et avait baissé de 10,1%, comparé à son niveau en 2017. De 2017 à 2018, les recettes publiques ont reculé de 11,9% du PIB à 11,6% du PIB, avec une pression fiscale qui a progressé de 6,6% à 7,3% ; et, les dépenses publiques sont passées de 11,8% du PIB en 2017 à 11,7% du PIB en 2018. En 2019, les opérations financières de l'Etat se sont soldées par un déficit de 885,5 milliards de CDF, soit 1% du PIB contre un déficit de 0,2% du PIB en 2018 et un excédent de 0,07% du PIB en 2017. Aussi, précisons que les recettes du Trésor public sont constituées principalement par les impôts directs et indirects encadrés, perçues par la Direction Générale des Impôts/DGI ainsi que par la Direction Générale des Douanes et Accises/DGDA qui ont, pour l'année 2018, apporté respectivement 51,7% (44% en 2019) et 25,8% (24,5% en 2019) de l'ensemble de recettes publiques de l'Etat. Quant aux recettes non fiscales collectées par la DGRAD, leur part dans le total a été de 17,5% (13,9% en 2019), alors que les rubriques « pétroliers producteurs » et « Autres recettes » ont contribué respectivement à 3,3% (3,2% en 2019) et 1,7% (14,4% en 2019) dans l'ensemble des recettes publiques.

Les statistiques⁽⁵⁾ ci-dessous complètent nos analyses.

Tableau n°1 : Finances publiques (RDC)

% du PIB	2017	2018	2019
Recettes publiques	12,8	13,7	10,7
Dépenses publiques	15	14,0	12,4
Solde public	-2,2	-0,3	-1,7

Tableau n°2 : Secteur extérieur (RDC) en % du PIB

	2016	2017	2018	2019
Exportations des biens et services	32,35	30,69	34,34	32,07
dont secteur minier	22,48	29,08	33,79	31,53
Importations des biens et services	38,34	34,62	37,95	35,22
dont équipements	10,89	13,78	9,17	9,66
Solde de la balance commerciale	-0,71	0,55	2,12	1,32
Solde courant	-4,05	-2,89	-1,38	-3,59
Taux de change (CDF/USD, moyenne)	1010	1465,9	1622,5	1654
Réserves internationales (millions USD)	845,4	844	913,7	1035

Source : BCC (2019, 2020).

Tableau n°3 : Parts des secteurs d'activité dans le PIB en RDC

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Agriculture, forêt, élevage	20,2	19,6	19,0	18,3	17,6	16,9	16,5	16,6	16,3	15,6	15,71
Extraction	12,6	20,0	23,2	23,8	24,1	26,3	25,8	25,0	26,0	28,7	28,28
Industries manufacturières	12,5	11,3	10,8	10,6	10,7	10,8	11,5	12,2	12,0	11,3	11,64
Bâtiments et travaux publics	3,6	3,4	3,7	4,0	4,2	3,9	3,4	2,7	3,4	3,9	4,67
Electricité, gaz et eau	0,8	0,8	0,7	0,7	0,7	0,7	0,6	0,6	0,6	0,6	0,64
Commerce	16,5	15,0	14,1	14,7	14,7	14,0	14,5	15,1	15,3	14,7	14,87
Transports et télécoms	15,0	13,3	12,5	12,4	12,5	12,1	12,4	12,5	12,4	11,6	11,79
Autres services hors adm. Pub.	11,2	9,9	9,5	9,2	9,1	9,2	9,2	9,3	9,2	9,1	9,57
PIB (aux prix de 2005)	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100

Source : BCC (2016, 20018, 2019)

Tableau n°4 : Croissance du PIB réel et inflation fin période en RDC

	2007-2008	2009	2010-2015	2016-2017	2018-2019
Croissance du PIB réel (en %)	6,3	2,9	7,7	3,1	5,2
Inflation, fin période (en %)	18,8	53,4	5,1	32,9	5,9

Source : Calculs à partir de BCC (2019) et INS (2019).

⁵ Ces statistiques sont tirées de l'étude de la Primature-RDC (2020).

Tableau n°5 : Solde budgétaire en milliards de CDF (RDC)

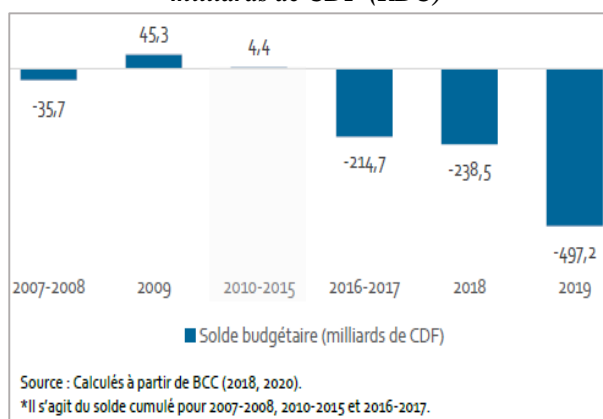


Tableau n°6 : Structure des exportations en % du total des exportations (RDC)

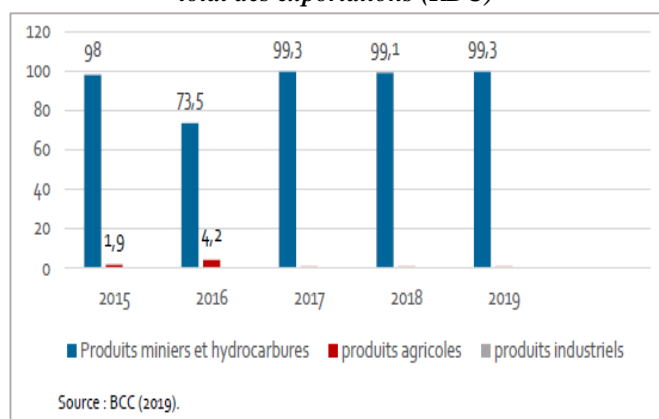


Tableau n°7 : Réserves de change et taux de change (RDC)

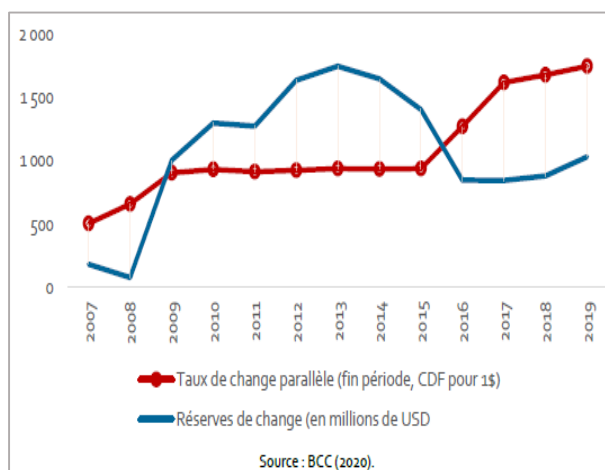


Tableau n°8 : Cours des principaux produits d'exportation (RDC)

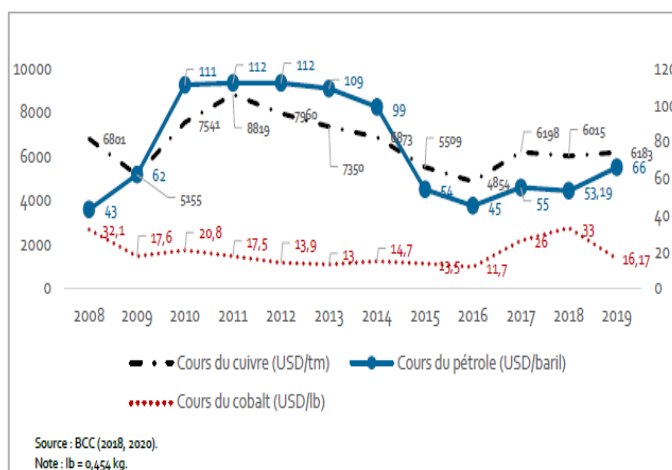
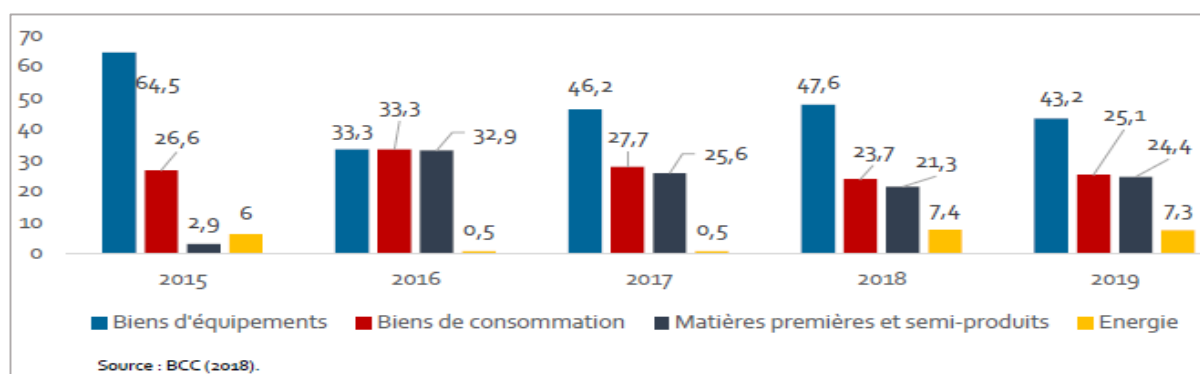


Tableau n°9 : Structure des importations en % du total des importations (RDC)



2.1.2. Etat de lieux de la pauvreté en RDC

a) Généralités sur la pauvreté en RDC

Plus grand pays d’Afrique francophone, la République démocratique du Congo (RDC) possède d’immenses ressources naturelles et une population de près de 80 millions d’habitants, dont moins de 40 % vivent en milieu urbain. Avec ses 80 millions d’hectares de terres arables et plus de 1.100 minéraux et métaux précieux répertoriés, la RDC pourrait devenir l’un des pays les plus riches du continent africain et l’un de ses moteurs de croissance si elle parvenait à surmonter ses goulots d’étranglement (instabilité politique, problème de gouvernance, etc.).

Selon la Banque Mondiale (2019), la croissance économique observée au cours de la période 2005 et 2012, a été associée à une réduction modérée de la pauvreté en RDC. Au cours de cette période, le taux de pauvreté a diminué de 5,3 points de pourcentage, passant de 69,3 % en 2005 à environ 64 % en 2012, bien que le nombre de pauvres ait progressé de 7 millions environ (il est passé de 38 millions à 45 millions). Malgré que la pauvreté soit un phénomène rural dans la plupart des pays d’Afrique, la réduction de la pauvreté en RDC a été légèrement plus importante dans les zones rurales ; 5,6 points de pourcentage contre 4,1 points de pourcentage dans les zones urbaines. Toutefois, Ngonga N. et Tombola C. (2015, p. 60) estiment que la croissance économique enregistrée ces dernières années en RDC n’ont pas contribué à réduire proportionnellement la pauvreté et le chômage ; et, ces auteurs, considèrent aussi que le chômage de longue durée constitue l’une des causes de la trappe à pauvreté en RDC.

En 2012, 77 % de la population vivait en situation d’extrême pauvreté, avec moins de 1,9 dollar par jour. Selon les dernières prévisions de la Banque mondiale, le taux d’extrême pauvreté serait d’environ 73 % en 2018 (la cible fixée par les Objectifs du Millénaire pour le Développement/OMD était de 40% en 2015), ce qui place la RDC parmi les pays d’Afrique subsaharienne avec la plus forte pauvreté après le Nigéria. L’extrême pauvreté se concentre dans les régions du nord-ouest et des Kasai (elle pourrait s’être accrue avec l’extension des conflits à de nouvelles régions comme les Kasai, et les déplacements importants de population occasionnés). Considérant les provinces, les plus pauvres sont : Kinshasa, Sud-Kivu, Kwilu, Lomami, Haut-Katanga et Nord-Kivu.

Selon le Secrétariat général aux affaires humanitaires de l’ONU (OCHA), la RDC serait le pays africain le plus affecté par les mouvements de population avec plus de 4,5 millions de personnes déplacées internes, dont 1,7 million en 2017. Les experts en alimentation et nutrition estiment que 7,7 millions de personnes souffraient d’insécurité alimentaire en 2017, une augmentation de 30 % par rapport à 2016. Plus de deux millions d’enfants risqueraient de mourir de malnutrition et les conditions humanitaires de plusieurs provinces se sont détériorées ces derniers mois (Dabire, BAD, 2018).

L’ampleur de la pauvreté varie considérablement d’une région à une autre, selon qu’on réside en milieu urbain et rural; aussi selon les groupes socioprofessionnels (les travailleurs indépendants et les apprentis sont les plus pauvres (77%), suivis des manœuvres, des employés et ouvriers semi qualifiés (66%) ; on compte plus de 40% de pauvres parmi les cadres de direction et de collaboration) ; ainsi que selon les groupes sociodémographiques (la pauvreté frappe surtout les ménages où l’âge du chef est compris entre 30 et 65 ans (plus de 70% de pauvres).

Le principal secteur qui emploie les pauvres est l'agriculture, surtout pour ceux vivant dans les zones rurales (62,3% des pauvres, soit 28 millions de personnes) ; et, les pauvres se retrouvent en majorité dans le secteur informel comme travailleurs indépendants (soit 75% en 2012).

La population d'âge économiquement actif (20-64 ans), c'est-à-dire les adultes qui doivent prendre en charge à la fois des enfants et des vieillards, représente 40% de la population totale, soit 38,8% chez les hommes et 41,2% chez les femmes. La diversité géographique, ponctuée par les forêts et les cours d'eau, se combine à la grande diversité culturelle et linguistique pour accentuer la dispersion et l'enclavement géographique de différents groupements humains. Ainsi, l'ampleur des besoins sociaux de base, en l'occurrence des besoins sanitaires, à satisfaire s'articule, pour les politiques nationales, à la complexité d'atteindre des populations dispersées sur de vastes étendues et, de surcroît, dans des zones d'accès très difficiles.

Par ailleurs, depuis août 2018, le pays fait face à une épidémie d'Ebola dans les provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri. L'instabilité et l'insécurité qui règnent dans cette région rendent difficile la riposte. Au 13 juin 2019, l'Organisation mondiale de la santé recensait 2 084 cas, dont 1 990 confirmés et 94 probables. Au total, on compte 1 405 décès, en particulier chez les femmes (57 % des victimes) et les enfants (29 % des victimes).

De façon générale, la BAD (Dabire J.M., 2018) note que, même s'il n'existe pas d'analyse récente de la pauvreté en RDC, la situation sociale demeure préoccupante. L'accélération de l'inflation et la dépréciation du taux de change ont eu une incidence négative sur le pouvoir d'achat des ménages. Le contexte sécuritaire et budgétaire difficile a également favorisé la résurgence de certaines maladies. L'épidémie de choléra qui a touché 23 des 26 provinces en 2017 serait la pire épidémie de ce type enregistrée dans le pays depuis 1994. La situation humanitaire s'est dégradée avec la persistance des conflits et entraîné l'augmentation du nombre de personnes déplacées internes (soit environ 4,5 millions des déplacés selon les estimations des Nations Unies). Malgré l'amélioration escomptée de la situation économique-financière, la situation sociale pourrait rester préoccupante en 2018 et 2019 compte tenu de ces importants défis humanitaires.

Les facteurs qui contribuent à la baisse de la pauvreté sont :

- La baisse du taux de fécondité et de la taille du ménage ;
- Le transfert de la main d'œuvre de l'agriculture (secteur à faible productivité) vers les transports, le commerce et les services (secteurs productifs) ;
- L'augmentation d'emplois salariés ;
- L'accroissement du taux de la connectivité ;
- L'amélioration des résultats scolaires, l'augmentation du nombre de titulaires d'un diplôme d'études supérieur et la diminution du nombre de personnes sans instruction âgées de 6 ans ou plus ;
- L'accroissement du taux d'accès aux terres arables.

Par contre, les facteurs de persistance de la pauvreté sont :

- La croissance rapide de la population urbaine ;
- L'étroitesse des marchés locaux ;
- La diminution du nombre de propriétaires d'entreprises non agricoles.

Les statistiques⁽⁶⁾ suivantes complètent nos analyses.

⁶ Ces statistiques sont tirées de l'étude de la Primature-RDC (2020).

Tableau n°10 : Quelques indicateurs sociaux en RDC (2000-2019)

	2000	2010	2012	2014	2015	2016	2017	2018	2019
PIB par tête (USD constants en PPA)	572,8	659,8	706,3	784,8	811,8	804,5	807,7	827,1	818
Taux de pauvreté	71,3	70	63,4	73,1
Indice de Gini	39	41	42						42,1
Scolarisation primaire	51	74,8		78					
Espérance de vie	42,5	48,7	48,7	50,1	59,3	59,7	60	60,4	60
IDH	0,274	0,319	0,333	0,414	0,445	0,453	0,456	0,459	
Taux d'emplois (15 ans et +) (INS, ILO)	69,5		63		63,92	63,91	63,85	63,62	60
Couverture des programmes de protection sociale	1,5		11						
Part des salariés (% des travailleurs hommes)	16,7	23,2	26,3	26,7	26,9	27,0	27,2	27,3	27,5
Part des salariés (% des travailleurs femmes)	4,2	6,8	8,2	8,4	8,4	8,5	8,6	8,7	8,7

Source : Banque mondiale, BIT, INS et PNUD.

Dans les lignes qui suivent, nous donnons un rapide état de lieux de la pauvreté en République Démocratique du Congo, sous ses différents aspects ou dimensions.

b) Emploi

Les caractéristiques du marché d'emploi congolais sont les suivantes :

- La part du travail informel progresse constamment ;
- Les salaires sont dérisoires tant dans le secteur formel qu'informel ;
- La majorité de la population active a un emploi précaire ou est dans l'informel ;
- Le manque d'un tissu d'entrepreneurs locaux capables de mobiliser les ressources (Sumata, 2014, cité par Sumata C., 2020, p. 2).

Selon la Banque mondiale (2015), l'activité minière se substitue à l'agriculture dans plusieurs milieux ruraux en RDC. Environ 4% des personnes âgées de 15-64 ans sont employées dans l'exploitation minière petite et artisanale/EMPA, une activité intensive en main d'œuvre (contrairement à l'activité minière industrielle qui exige un fort investissement en capital physique). Malheureusement, l'EMPA n'est pas formalisée (sauf pour le cuivre et le cobalt), ce qui constitue un manque à gagner en termes d'emplois, de revenus des ménages et recettes fiscales au niveau local ou national. Dans ce contexte des activités informelles, les recettes des EMPA ne peuvent que contribuer faiblement dans les budgets locaux et nationaux. La main d'œuvre est jeune et est victime des discriminations salariales.

Dans son analyse portant sur l'évolution récente de l'emploi des jeunes en RDC, Sumata Claude (2020) trouve qu'en RDC, pour la période 2002-2018, la croissance économique et le nombre d'entrepreneurs constituent les principaux déterminants du chômage de jeunes. Il fait observer que le marché d'emploi formel congolais est limité et est principalement constitué des petites et moyennes entreprises congolaises et d'un petit nombre de grandes entreprises appartenant à des groupes étrangers. Parmi les goulots d'étranglement au marché d'emploi congolais, limitant la possibilité de création d'emploi par le secteur privé, l'auteur évoque : le mauvais climat des affaires ; l'insuffisance des infrastructures et des services publics ; un accès limité au financement; des obstacles règlementaires ; des monopoles d'entreprises et des incertitudes quant aux droits fonciers (Herderschee et al. 2012, cité par Sumata Claude, 2020). Du côté des offreurs d'emplois, il est à relever le déficit en capital humain de qualité ou le manque de compétences professionnelles requises. Cet état de choses pourrait expliquer que moins de cent étudiants sur neuf mille sortant chaque année du système universitaire parviennent à trouver un travail décent (Sumata, 2014, cité par Sumata Claude, 2020).

c) Parité (égalité de sexe)

Pour ce qui est de l'égalité homme-femme ou des questions de genre en RDC, notons que le pays a souscrit aux différents cadres juridiques internationaux et régionaux protégeant les droits des femmes. Cependant, les inégalités persistent dans tous les domaines. En effet (selon Les dernières données du Baromètre 2017 du Protocole Genre de la SADC) :

- Contrairement à l'enseignement primaire où la parité est presque atteinte, les filles ne représentaient que 41 % des étudiants du secondaire contre 59 % pour les garçons, le taux d'achèvement des filles étant de 34 %.
- Seulement 9% des femmes seraient propriétaires terriennes, plaçant le pays au dernier rang des pays de la SADC dans ce domaine.
- Faible représentation des femmes dans les institutions du pays : la proportion des femmes représentées à l'Assemblée nationale (8,4 %) et au Sénat (4,6 %) est très éloignée de la norme constitutionnelle fixée à 50 %.
- Le taux de mortalité infantile (693 pour mille) reste élevé et le taux d'accouchement par le personnel qualifié (16 %) reste faible.
- Le taux de couverture contraceptive (20 %) est également bas.
- Les violences basées sur le genre restent une réalité, malgré les progrès importants du pays en matière de répression des viols. En effet, 64 % des Congolais estiment que le mari est en droit de punir sa femme pour mauvaise conduite (suivant le Baromètre 2017).
- Le rôle exigeant d'épouse et les devoirs de mère et l'éventail très réduit des opportunités renforcent les difficultés des femmes à être actives sur le marché du travail.

Les statistiques ci-dessous complètent nos analyses (tirées de l'étude de la Primature-RDC, 2020).

Tableau n°11 : Indice d'inégalité de genre en RDC (2014-2019)

		Indice d'inégalité de genre		Représentation parlementaire	Pop. ayant au moins commencé le secondaire (2005 – 2014)		Taux d'activité	
		Valeur	Rang	% de femmes	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin
Afrique Subsaharienne	2014	0,575	...	22,5	22,1	31,5	65,4	76,6
	2015	0,572	...	23,3	25,3	33,9	64,9	76,1
	2018/19	0,573	...	24,1
RDC	2014	0,673	149/154	8,2	12,8	32,4	70,7	73,2
	2015	0,663	153/157	8,2	14,5	35,0	70,5	71,8
	2018/19	0,665	156/162	14,3

Source : PNUD, RDH 2015, 2016 et 2019, et ONU Femmes (2020).

d) Santé

Sur le plan de la santé en RDC, notons que la situation sanitaire du pays reste précaire, avec la résurgence de plusieurs maladies, certaines favorisées par un contexte sécuritaire et budgétaire difficile. En effet, notons ce qui suit (Dabire J.M., BAD, 2018) :

- Sur 96 166 décès enregistrés dans les formations sanitaires, 33 997 seraient liés au paludisme (Cfr rapport annuel 2016 du Programme national de lutte contre le paludisme).
- L'épidémie de choléra, qui a touché 23 des 26 provinces de la RDC en 2017 et provoqué près de 55 000 cas et 1 000 décès, serait la pire épidémie de choléra dans le pays depuis 1994 (selon Médecins sans frontières/MSF).
- La RDC a été également confrontée en mai 2017, à une épidémie d'Ebola à l'extrême Nord du pays, dans la province du Bas Uélé. L'expérience acquise au cours de précédentes épidémies et la forte mobilisation des partenaires et des autorités nationales

ont permis de contenir rapidement l'épidémie. Une nouvelle maladie à virus Ebola s'est déclenchée en mai 2018 dans la province de l'Équateur et mobilise toute l'attention du pays et de la communauté internationale en termes de riposte.

- Le financement du secteur de santé ⁽⁷⁾ reste faible au regard de la taille des défis. En effet, le budget de la santé 2017 s'élevait à 1056,32 milliards de CDF (8,3 % du budget total) et n'a été exécuté qu'à 44,9 %. Le budget par tête de la RDC (48,01 USD en 2019) est inférieur à celui de la RSA (1416 USD en 2017), du Botswana (2176 USD), du Gabon (1268,8 USD), du Burkina Faso (187 USD), du Nigéria (178 USD) et de l'Éthiopie (92,8 USD).
- Le pays fait face à une concentration du personnel soignant dans des grandes villes (Kinshasa et centres urbains des provinces), avec une pléthore du personnel infirmier dans toutes les provinces. Il y a carence pour certaines catégories professionnelles, notamment les sages-femmes (elles sont rares), les assistants en pharmacie et les pharmaciens, les chirurgiens-dentistes, les anesthésistes, les techniciens de radiologie, les kinésithérapeutes et les spécialistes de la médecine physique.

A ce jour, le taux d'accouchement assisté a progressé de 65 % à 90 % entre 2017 et 2018, la consultation parentale est passée de 49 % à 67 % ; la vaccination des femmes enceintes contre le tétanos (VAT2+) est passée de 37 % à 60 %.

Malgré ce progrès, on note :

- 75 % de la population souffre d'insécurité alimentaire ;
- Plusieurs personnes meurent des maladies courantes et curables par manque de services publics, d'infrastructures, d'équipements et d'accès aux soins, surtout dans les zones rurales.

Les statistiques⁽⁸⁾ suivantes complètent nos analyses.

Tableau n°12 : Indicateurs de santé en RDC (1990-2019)

	1990	2001	2007	2010	2012	2014	2016	2017	2019
Espérance de vie (années)	47,8	42,5	43	48,7	48,7	50,1	59,3	60	60
Taux de malnutrition (%)	31	72,1	69				26,7	27,7	
Malnutrition enfants <5ans (%)			46	43		42,5			23,1
Enfants de 12-23 mois vaccinés (%)			31	42		45,3			35,6
Mortalité infantile (‰)	92	126	97	92	71,2	58	94	91,1	
Mortalité maternelle (‰)			540			560			
Taux de vaccination									35
Proportion des visites prénatales									82,4

Source : Ministère du Plan et Banque mondiale

Tableau n°13 : Budget alloué au secteur de la santé en RDC en RDC (2016-2019)

Année	2016		2017		2018		2019	
	Voté	Exécuté	Voté	Exécuté	Voté	Exécuté	Voté	Exécuté
Montant total (milliards CDF)	366	351	790,8	412,5	761,5	440,9	1056,32	526,9
Dont investissement	167	139	551	204,9	388	190,7	582	151,7
Taux d'exécution	96 %		52,2 %		57,89 %		49,88 %	
Part de la santé dans le budget	6,7%		8,2%		7,0%		8,3%	
Budget total par tête ⁹	42,95 USD		33,92 USD		45,61 USD		48,01 USD	
Budget de la santé par tête	2,86 USD		2,79 USD		3,21 USD		3,99 USD	

Source : RDC/Ministre du Budget.

⁷ Les allocations budgétaires pour ce secteur restent faibles et généralement sous-exécutées.

⁸ Ces statistiques sont tirées de l'étude de la Primature-RDC (2020).

e) Education

Selon les dernières informations disponibles collectées en 2016 sur le secteur éducatif, les taux net et brut de scolarisation dans le primaire ont atteint respectivement 81 % et 106,8 % en moyenne, le taux d’alphabétisation des jeunes âgés de 15 à 24 ans a franchi la barre de 83 % et le taux d’achèvement du primaire est demeuré quasi-stable à 69,1 % (Dabire J.M., BAD, 2018).

Aussi, notons que, de 2013 à 2017, le taux d’admission net en première année au primaire est passé de 44,5 % à 85,4 % et de 63,5 % à 80,1 % dans les provinces les plus déscolarisées (Equateur et Kasai). Au cours de la même période, l’indice de parité hommes-femmes a augmenté de 6 % et de 14 %.

Toutefois, le besoin pour une éducation primaire, secondaire et universitaire de qualité, qui soit accessible à tous, est jusqu’à ce jour un sujet au cœur de l’actualité en RDC.

Les difficultés d’accès aux établissements scolaires pour les enfants sont dues en majorité aux faibles revenus des ménages congolais ainsi qu’à leur carence dans les milieux ruraux. Le problème d’accessibilité monétaire renvoie à l’incapacité des parents à envoyer un ou deux de leurs enfants à l’école parce qu’ils ne disposent pas de revenus monétaires à même de couvrir l’ensemble des frais scolaires de leurs enfants.

f) Accès à l’eau potable, à l’hygiène et à l’assainissement

Parlant des conditions sanitaires, très peu des congolais ont accès à l’eau potable, bénéficient des conditions d’hygiène favorables et vivent dans un milieu relativement salubre; une grande partie de la population congolaise vit dans une situation d’exclusion sociale (*deux personnes sur cinq consomment de l’eau issue d’une source améliorée*).

En effet, notons :

- seuls 52 % de la population avait accès à un point d’eau amélioré en 2015, avec des disparités très fortes entre les zones (31 % en zone rurale et 81 % en milieu urbain).
- L’accès à des installations sanitaires améliorées ne concernerait que 29 % de la population. L’accès aux conditions sanitaires favorables est dépendant de la situation géographique dans laquelle on se trouve. En effet, 31% de la population rurale ont accès à des sources d’eau potable contre 81% en zones urbaines (Dabire J.M., BAD, 2018). Concernant l’assainissement et l’accès à l’énergie, les taux d’accès sont respectivement de 29 % et 15,4 %.
- Suivant le rapport MICS (2010), 77% de la population vivent dans un environnement insalubre dans les milieux ruraux contre 42% en zones urbaines.
- Seuls 4% des ménages en zones rurales utilisent des installations sanitaires saines, tandis qu’ils sont 36 % en zones urbaines.
- Le contexte du secteur de l’eau, de l’hygiène et de l’assainissement en RDC (*milieu insalubre, faible accès à une eau potable et manque d’éducation populaire en matière d’hygiène*) est la cause de la propagation de nombreuses maladies et de décès. Suivant l’enquête MICS (2010), moins de 60 % des Congolais se lavent les mains avant de manger, et moins de 35% pratiquent ce geste après avoir utilisé les latrines.
- Les enfants sont particulièrement vulnérables aux maladies d’origine hydrique. En RDC, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans demeure élevé : 199 % en 2008. Selon l’OMS (2008), 17% des décès d’enfants de moins de 5 ans seraient causés par les maladies diarrhéiques, 17% par la malaria, et 7% par le choléra (source Unicef : Eau, Hygiène et Assainissement. Programme 2007-2012).

g) Accès à l'énergie

Concernant l'accès à l'énergie en RDC, notons ce qui suit (BAD, 2018) :

- L'accès à l'énergie pour les ménages et les entreprises constitue un défi majeur en RDC ;
- La RDC est classée 182e sur 190 pays concernant l'indicateur relatif au raccordement à l'électricité (Cfr Rapport Doing Business 2018 de la Banque mondiale).
- Seulement 15,4 % de la population a accès à l'énergie électrique, et 40 % des ménages.
- Le déficit énergétique du pays serait de 1 620 MW malgré un potentiel hydroélectrique estimé à 100 000 MW, dont 44 000 MW sur le seul site d'Inga.
- Le déficit électrique impacte négativement les activités économiques en général, et la production minière en particulier.
- L'application de la loi sur l'électricité et la mise en place des agences de régulation est essentielle pour favoriser le lancement des projets de construction ou de modernisation des mini-barrages hydro-électriques.

h) Transport et télécommunications (TIC)

Concernant le secteur de transport et télécommunications en RDC, notons ce qui suit (BAD, 2018) :

- Faible taux de pénétration de la téléphonie mobile (53 %) et d'accès à l'Internet (3 %), comparativement aux pays voisins, alors que le secteur des TIC a connu une importante évolution depuis sa libéralisation en 2002 et représente l'un des principaux moteurs de la croissance du pays. L'absence d'infrastructure nationale haut débit et la faiblesse de la largeur de bande globale ou disponible par utilisateur en sont les causes.
- Absence d'intégration harmonieuse du système de transport de la RDC, bien que celui comporte un réseau multimodal d'infrastructures de routes, de chemins de fer et de circuits fluviaux.
- Faible densité du réseau routier bitumé et du réseau ferroviaire.
- Vétusté et obsolescence des équipements d'exploitation et de l'outil de production (dans tous les modes de transport).
- dégradation très avancée des infrastructures (dans tous les modes de transport).
- Insuffisance des ressources financières pour assurer l'investissement et l'entretien des infrastructures et équipements des transports (dans tous les modes de transport).
- vieillissement et sous-qualification d'une bonne partie du personnel (dans tous les modes de transport).

i) Urbanisation et habitat

Concernant l'urbanisation et l'habitat en RDC, notons ce qui suit :

- La RDC est le troisième pays le plus peuplé d'Afrique subsaharienne avec une population estimée à 64,420 millions d'habitants en 2012, mais disproportionnellement répartie sur le territoire national. Le pays est sous-peuplé avec seulement 24 habitants au km². Il sied de souligner que, particulièrement, la ville Province de Kinshasa a une très forte densité (avec 577 habitants au km²) suite à l'exode rural lié aux conflits et à la dégradation des conditions de vie en milieu rural, et à la concentration des infrastructures économiques, scolaires, universitaires et sanitaires ainsi que des institutions administratives et politiques. Ceci crée dans l'imaginaire de la population

rurale l'idée de bénéficier d'une meilleure offre d'emploi dans la capitale qu'en Province.

- Le secteur de l'environnement en RDC est confronté aux problèmes de la déforestation, la dégradation des forêts et la pollution. La forêt occupe actuellement 67% du territoire national contre 70% en 1990.
- Le pays est mal classé concernant l'indice de performance environnementale (IPE) qui mesure les performances des pays sur les questions environnementales (protection de la santé humaine et des écosystèmes). En 2018, la RDC est classée 178e sur les 180 pays du classement, alors qu'elle était classée 171e en 2016.
- La population congolaise est fortement concentrée en milieu rural. En fait, environ 61,2% de la population congolaise vit en milieu rural et seulement 38,8 en milieu urbain.
- Entre 1960 et 2007, la proportion de la population vivant dans les villes (population urbaine) est passée de 22% à 33%. Cette urbanisation est causée par les migrations internes, et au déplacement des populations du fait des conflits ;
- Le pays enregistre un déficit annuel de 240 000 logements ;
- Les villes congolaises sont en constante destruction (milieu physique) autoentretenu ;
- Les villes congolaises souffrent des problèmes environnementaux (pollution, érosion, etc.) liés à la mauvaise gestion (problèmes de transport, gestion des déchets solides et liquides, etc.) ;
- Extension continuelle des bidonvilles autour de grands centres urbains regorgeant une population vulnérable ;
- Plusieurs ménages ne sont pas satisfaits de leur logement.

j) Inégalité

L'inégalité est une différence perçue comme injuste dans la distribution de ressources sociales. Ce concept couvre plusieurs aspects, notamment la répartition des revenus, les conditions d'accès au crédit, au logement, aux soins de santé, l'accès inégal aux meilleurs emplois. La réduction des inégalités contribue à réduire la pauvreté autant que la croissance économique (cet aspect de choses a fait l'objet d'intenses recherches, notamment les travaux de : Lachaud J.P. (1995) ; Kakwani N. (1993) ; Dollar et Kraay (2001) ; Bhalla S. (2002); Burguignon F. (2002) ; Ravallion M. (1995 ; 2003).

La situation des inégalités en RDC se présente comme suit :

- L'indice d'inégalité de Gini reste élevé (forte exclusion, discrimination et injustice distributive) ;
- L'inégalité s'observe dans le type d'emploi, même par province.

L'évolution de l'inégalité entre les ménages congolais est rendue plus forte dans le milieu urbain, mais aussi dans le milieu rural (*Cfr. tableau n°14*). Ainsi, l'indice de Gini est de 40% en 2005 contre 64% en 2012, ce qui montre l'existence des inégalités de distribution de la richesse entre les ménages, inégalités qui font qu'une partie importante de la population devienne vulnérable.

Tableau n°14 : Évolution de l'indice d'inégalité de Gini selon le milieu de résidence

Indice de Gini	2005	2012
Rural	0,35	0,64
Urbain	0,38	0,62
Villages	0,35	0,64
Cités	0,35	0,68
Villes	0,39	0,61
National	0,40	0,64

Source : Ngunza, M.K. et Lutumba, M.G. (2014, p. 15), sur base des données d'enquêtes 1-2-3 (2005 & 2012).

Ce taux élevé d'inégalité pour le milieu urbain en 2005 montre que ce phénomène s'accroît dans les villes plus que dans les villages, bien qu'en 2012 on observe l'inverse. Toutefois, cherchant à mettre en évidence l'application de la théorie des ensembles flous à l'analyse de la pauvreté multidimensionnelle en République démocratique du Congo, Ngunza K. (2014) note que l'inégalité et la polarisation existent en République Démocratique du Congo et elles sont plus prononcées dans le milieu urbain que rural. Ce phénomène traduit les effets conjugués de plusieurs facteurs, entre autres la pression démographique qui s'exerce sur ce milieu depuis la dégradation de la situation sécuritaire dans le pays, les flux migratoires internes vers le milieu urbain, etc. En effet, les agglomérations urbaines ont vu leur population augmenter pour créer une situation de pression continue sur les villes, laquelle a à son tour accentué la demande de travail, les besoins en logement et en services publics de manière générale, et par endroit, a élargi le fossé d'inégalité au sein de la population (Moumami A., 2010).

2.2. Le chômage et la protection sociale en RDC

L'emploi constitue un enjeu majeur pour l'État congolais. En effet :

- La RDC dispose d'une population jeune et en pleine croissance, à la recherche d'opportunités et d'emploi ; le chômage frappe en majorité les jeunes qui constituent l'essentiel de la population.
- Le taux de chômage des jeunes de 15-24 ans (15,85 %) est plus élevé que celui des adultes (9,37 %), selon une publication du BIT Kinshasa/ RDC de 2017.
- Les jeunes femmes semblent également plus exposées au chômage que les jeunes hommes avec des taux de chômage respectifs de 20 % et 12 %.

Par ailleurs, il y a lieu de retenir quelques caractéristiques du marché de travail en RDC :

- Le secteur privé (sans compter les entreprises publiques privatisées) n'absorbe que 1,2% de la main d'œuvre ; le reste de la population obligée de se rediriger dans le secteur informel (l'agriculture de subsistance) ;
- Le secteur formel, qui emploie d'ailleurs une faible main d'œuvre, reste très limité. Il est essentiellement constitué d'entreprises publiques (elles emploient en moyenne 5.000 à 12.000 personnes chacune), de petites et moyennes entreprises, et d'un petit nombre de grandes entreprises (actives dans le secteur minier et des télécommunications) qui appartiennent à des groupes étrangers. L'eau, l'électricité et le transport ferroviaire sont le monopole des entreprises publiques.
- Trois secteurs constituent des sources d'emplois en RDC : le secteur de construction, celui de l'agriculture et le secteur minier. En effet :

- En 2005, la construction employait 71.000 personnes ; ce nombre s'est accru certainement avec le nombre important des projets d'infrastructures en attente d'exécution ;
- En 2005, plus de 10 millions de personnes travaillaient dans le secteur de l'agriculture (projetée à 15 millions en 2010).
- Le secteur minier emploie entre 500.000 et 2 millions de travailleurs formels et informels, et ce secteur est géographiquement limité (principalement actif au Katanga, dans les deux Kasai, dans quelques provinces orientales).

Tableau n°15 : Evolution du taux de chômage en RDC

Indicateur	2004-2008	2009	2010-2014	2018	Norme internationale
Taux de chômage (en %)	48,7	60,8	47,9		< 10

Source : Ngonga N. (2015, p. 61).

Tableau n°16 : Evolution de l'incidence de la pauvreté en RDC

Indicateur	2005-2009	2010-2012	2018	Cible OMD
Incidence de la pauvreté (en %)	71,3	63,3		40%

Source : Ngonga N. (2015, p. 61).

3. Causes et conséquences de cet état de choses

Analysant l'évolution récente de l'emploi des jeunes en RDC, Sumata Claude (2020) note que l'inadéquation du système éducatif, l'ampleur du secteur informel et les contraintes de l'environnement macroéconomique demeurent des défis à relever. Notons que la pauvreté et le chômage qui caractérisent l'économie congolaise s'expliquent par plusieurs facteurs parmi lesquels nous reprenons quelques-uns ci-dessous :

- La destruction du tissu économique congolais (guerres, pillages, insécurité, instabilités, corruption, mauvaise gouvernance, etc.) est à la base des problèmes de pauvreté et d'emploi, et même bien de maux qui gangrènent l'économie congolaise ;
- Le caractère extraverti et peu diversifiée de l'économie congolaise. A titre d'exemple, la crise financière de 2008-2009 était plus défavorable aux pauvres qui étaient les plus affectés par les fluctuations des taux de change (perte de pouvoir d'achat et d'emplois, surtout dans le Kasai) non compensées par l'accroissement des revenus ou les opportunités d'emplois ;
- Les contraintes structurelles qui entravent le développement du secteur privé : le manque de coordination des agences gouvernementales dans la perception des taxes, multiplicité des réformes législatives, etc. Les innombrables prélèvements et impôts formels et informels paralysent le développement du secteur privé créateur d'emplois, et cela limite la croissance des PME ;
- La détérioration du système éducatif est une entrave au développement de certains secteurs d'activité pouvant employer pas mal des gens, notamment le secteur de la construction qui peine à recruter une main d'œuvre qualifiée (en mécanique, travail des métaux, techniciens, contremaîtres, chef de chantier, etc.) ;

- Le mauvais climat des affaires (incertitudes juridiques) empêche le secteur privé de créer des emplois ; à cela s’ajoute d’autres obstacles : infrastructures et services publics insuffisants, capital humain et accès au financement limité, obstacle réglementaire, monopoles d’entreprises publiques (eau, électricité, transport ferroviaire), incertitudes quant aux droits fonciers, etc.
- Le système financier reste moins développé et ne finance pas le développement de l’activité économique (le crédit à l’économie ne représente que 7,1% du PIB en 2017), ce qui limite les opportunités d’emplois. Aussi, les conditions de crédit (taux d’intérêt excessifs, garanties, etc.) limitent l’accès des PME, et l’insolvabilité des créanciers (accroissement des prêts non performants) rend les banques adverses au risque (elles limitent le crédit) ;
- L’absence de recours légal pour faire appliquer les contrats jouent négativement sur la création d’emplois ;
- La dégradation du secteur agricole, couplée à une détérioration des infrastructures et à l’insécurité, contribue à réduire la disponibilité alimentaire ;
- La croissance rapide de la population urbaine et la diminution de l’accès aux marchés et du nombre de propriétaires d’entreprises contribuent à accélérer l’incidence de la pauvreté et pèsent sur les ressources et infrastructures de base (baisse des ressources disponibles).

La pauvreté et le chômage en RDC sont à la base de beaucoup de maux qui gangrènent le pays, notamment : la corruption ; les violences et criminalité (phénomène « kuluna⁹ » et enfants de la rue) ; etc.

4. Mobilisation des ressources et partenaires

L’efficacité de la lutte contre la pauvreté et le chômage, soit l’amélioration des niveaux de vie et la création d’emploi par la formation professionnelle, dépend aussi de la capacité à accumuler des financements nécessaires tant au plan interne qu’externe, et de leur usage efficace. Ces ressources devraient servir à financer les infrastructures (routes, hôpitaux, écoles, etc.) qui constituent un vaste chantier qui conditionne le développement du pays.

A ces jours, signalons que les infrastructures sont faiblement financés au regard des besoins qui restent immenses dans le pays. D’ailleurs, les dépenses en capital ont souvent servi de variable d’ajustement dans le cadre de la politique de réduction des dépenses publiques amorcée depuis fin 2015 en réaction à la faiblesse des cours mondiaux des minerais (Dabire, BAD, 2018). 95% des dépenses en capital en 2017 avait fait l’objet de financement extérieur, et pour le budget prévisionnel (Cfr cadrage budgétaire à moyen terme 2018-2020), le financement extérieur va représenter 74% des investissements prévus.

Concernant l’éducation, précisons qu’en 2017, le pays a bénéficié d’un financement de 100 millions de dollars du Partenariat mondial pour l’éducation (GPE) au titre de la mise en œuvre du projet d’amélioration de la qualité de l’éducation dans le pays (EQUIP) sur 2016-2021. Le budget consacré par l’État à l’enseignement s’élevait en 2017 à 1 185,4 milliards de CDF, soit

⁹ Il s’agit d’une expression propre aux Congolais de Kinshasa pour qualifier certains fils du pays qui se distinguent par des actes de barbarie, banditisme et violence (vols à mains armées, attaques avec des armes blanches, etc.). En général, les « kuluna » sont des citoyens qui troublent l’ordre social ou enfreignent à la loi ; on parlerait simplement des brutes sanguinaires qui, pour la plupart, vivent dans la rue pour une raison ou une autre (chômage, irresponsabilité des parents, etc.).

11,6 % du total. Son taux d'exécution était de 71 % contre un taux d'exécution moyen de 43 % pour l'ensemble des dépenses (Dabire, BAD, 2018).

De même, le secteur sanitaire reste faiblement financé au regard de l'ampleur de défis dans ce secteur. En effet, en 2017, le budget de la santé s'élevait à 801,3 milliards de CDF, soit 7,3 % du budget total, et n'a été exécuté qu'à 44,9 %.

Dans le même registre, l'on peut noter que l'Organisation internationale des migrations (OIM) a lancé un appel de fonds de 75 millions de dollars pour répondre de toute urgence aux besoins croissants des Congolais déplacés et des communautés qui les accueillent dans les provinces du Nord-Kivu, du Sud-Kivu, du Tanganyika et la région du Kasai. Toutefois, les réponses des donateurs sont restées limitées au regard des besoins. La Conférence de Genève sur la crise humanitaire en RDC, organisée le 13 avril 2018 par l'ONU et l'Union européenne n'a enregistré que 528 millions de dollars de promesses de dons, le tiers de ce qui serait nécessaire selon les organisations humanitaires.

Par ailleurs, notons que la RDC est faiblement endettée à ces jours, ce qui la rend capable de mobiliser facilement des ressources publiques extérieures pour réaliser son programme d'investissement public.

Pour la petite histoire, rappelons qu'en 2007, la RDC avait mis en œuvre d'autres modes de financement des infrastructures, notamment le financement d'infrastructures (routes, chemins de fer, écoles, hôpitaux, électrification de quelques villes) par la Chine en contrepartie de l'exploitation des ressources naturelles congolaises sur trente ans. L'efficacité de ces modes de financement ou de ce type de contrat (qualifié de « win-win ») devrait être évaluée, de façon indépendante, après quelques années d'exploitation pour avoir une idée sur les bénéfices réels générés pour chaque partie.

Toutefois, il sied de souligner que la RDC doit mobiliser davantage de ressources internes, de façon à accroître progressivement la part des investissements financés sur fonds propres. La réforme récente du Code minier devrait contribuer à relever la part des ressources provenant de l'exploitation minière dans le budget national. La gestion du fonds d'entretien routier devrait aussi être redynamisée pour en faire un véritable fonds de deuxième génération.

Aussi, une croissance soutenue et durable en RDC (indispensable pour réduire la pauvreté), avec des sources diversifiées, passe par des réformes dans tous les secteurs de l'économie et demande de mettre en place des politiques sectorielles efficaces et adaptées aux réalités du pays. Les réformes profondes et leur mise en œuvre permettront d'accroître les capacités de mobilisation des ressources publiques en RDC et de répondre avec adéquation aux préoccupations liées à l'autosuffisance alimentaire et bien d'autres.

5. Proposition des pistes de solution

Pour lutter contre la pauvreté et le chômage en RDC, les mesures suivantes sont envisageables :

a) En matière d'eau potable et assainissement

- Accroître les investissements publics ;
- Renforcer les capacités de captage, de traitement, de stockage et de distribution d'eau de la société nationale de l'eau (REGIDESO) ;
- améliorer la gouvernance du secteur, par la finalisation et la promulgation de la loi sur la gestion de l'eau ;
- Accroître les moyens d'intervention de l'Office des voiries et drainage (OVD) pour l'aménagement des systèmes efficaces de drainage et d'évacuation des eaux usées des grandes villes ;
- Renforcer les capacités financières, opérationnelles et techniques des services publics d'assainissement ;
- Développer un programme d'éducation à l'hygiène et à l'assainissement.

b) En matière d'énergie

Appliquer la loi sur l'électricité et mettre en place des agences de régulation pour favoriser le lancement des projets de construction ou de modernisation des mini-barrages hydro-électriques.

c) En matière de transport et télécommunications

Mettre en place un système de transport intégré et multimodal, capable de désenclaver le pays pour favoriser l'émergence d'un vaste marché intérieur.

Accroître la part du budget consacré aux infrastructures ou les dépenses en capital, tout en veillant au respect des normes environnementales et sociales dans la réalisation des infrastructures, et à l'opérationnalisation des mécanismes d'entretien et de maintenance des infrastructures prévus.

d) En matière d'éducation et formation professionnelle

- Poursuivre la mise en œuvre de la Stratégie sectorielle de l'éducation et de la formation (SSEF) 2016-2025, pour développer l'accès, l'équité et la rétention scolaire, améliorer la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage et renforcer la gouvernance du secteur.
- Poursuivre la mise en œuvre du programme de construction des écoles dans les zones non couvertes, le recrutement d'enseignants, la création des cantines scolaires et l'octroi de bourses ou d'aides directes ciblées ;
- Organiser une formation professionnelle de qualité dans les trois secteurs clés qui emploient une part importante de main d'œuvre (formelle et informelle), soit l'agriculture, la construction et les mines. Il est à préciser que les variations dans le secteur minier influent sur les taux d'emplois dans d'autres secteurs.

e) En matière de genre

Plusieurs stratégies sont mises en œuvre pour corriger les disparités subsistantes. Il s'agit notamment de la Politique Nationale Genre, de la Stratégie nationale d'intégration du genre dans les politiques et programmes, de la politique de santé de la reproduction, et du Programme national de santé de la reproduction (PNSR). Par ailleurs, le nouveau Code de la famille, adopté

en 2016, a permis de corriger certaines injustices dont les femmes étaient victimes. Enfin, la Loi n° 16/010 du 15 juillet 2016 modifiant et complétant la Loi n° 015-2002 portant Code du travail permet à la femme de travailler de nuit et à la femme enceinte de suspendre son contrat de travail sans que cela ne constitue une cause de résiliation.

Les efforts restent à fournir pour l'utilisation efficace de ces stratégies et la mise en œuvre des programmes arrêtés.

f) En matière d'emploi et de protection sociale

- Appliquer la Politique nationale de l'emploi et de la formation professionnelle (PNEFP), adoptée par le gouvernement congolais 2015, qui est de nature à contribuer à la réduction du chômage.
- Mettre en œuvre ou appuyer (optimiser) les instruments suivants : la Politique nationale de la protection sociale (PNPS), la Stratégie nationale de la politique sociale (SNPS) et la caisse nationale de retraite des fonctionnaires de l'État (CNSSAP).
- Accroître la part du budget allouée à la protection sociale (1,5% du budget total en 2017, avec un taux d'exécution de 41%).
- La RDC a élaboré sa première stratégie de formalisation de l'exploitation minière petite et artisanale/EMPA. Elle doit envisager aussi à instaurer le permis d'exploitation minière à petite échelle pour décourager les activités informelles dans ce secteur, assurer la sécurité d'occupation, mettre en place un régime d'imposition efficace, fournir une assistance technique aux mineurs (intrants technologiques, etc.) et une meilleure organisation sociale (coopératives, etc.).

g) Pour le développement socio-économique du pays

- Au regard de la situation socio-économique du pays (Cfr bref aperçu de la situation économique et financière du pays et l'état de lieux de la pauvreté et du chômage en RDC), les défis majeurs demeurent principalement de doter la RDC des capacités à promouvoir une croissance qui soit à la fois inclusive et multisectorielle, de trouver des moyens adéquats et de concevoir des stratégies et actions prioritaires ayant des effets d'entraînement sur d'autres secteurs.
- Comme l'estime la BAD (Dabire J.M., 2018), la croissance générée principalement par le secteur extractif est peu favorable aux pauvres ; ainsi, il tient de renforcer la gouvernance économique et financière pour assurer une redistribution plus équitable des revenus générés par ce secteur.
- Diversifier l'économie congolaise. Et, pour ce faire, les pouvoirs publics devraient utiliser les rentes minières pour investir dans les secteurs à forte intensité de main d'œuvre (secteur agricole) pour absorber un bon nombre des chômeurs et améliorer les revenus de la population pauvre.
- Accélérer avec l'adoption du cadre juridique relatif aux partenariats public-privé (PPP) en cours d'examen par le parlement.
- Poursuivre avec les réformes visant l'amélioration du climat des affaires. A ce sujet, Sumata Claude (2020) signale que l'amélioration du climat des affaires favoriserait l'attractivité et l'implantation des investissements étrangers en RDC.
- Rénover les milliers des fermes abandonnées pour stimuler le secteur de l'agriculture qui est de nature à employer une bonne part de la main d'œuvre (sur 80 millions d'hectares carrés de terres arables déboisées, seulement environ 10% sont en production).

La RDC pourrait reprendre avec ses cultures rentables d'antan (production et exportation d'huile de palme, de caoutchouc, de sucre, de café et de coton), ce qui va contribuer à un accroissement considérable de l'emploi, une réduction de la pauvreté, une diversification des exportations, une appréciation de la monnaie nationale. Il faut pour cela, des investissements en capital et en mécanisation, ce qui va stimuler la productivité ;

- La faible productivité du manioc, pourtant la principale culture produite sur une grande partie du territoire, est due à l'utilisation des variétés traditionnelles et des techniques culturales inadéquates. Une formation professionnelle s'impose pour une création d'emploi avec la culture du manioc et bien d'autres cultures ;
- Mettre en œuvre des mécanismes pour actualiser et harmoniser les lois (ancrages extérieurs : ex. traités de l'OHADA) et renforcer leur mise en application (appliquer et faire exécuter la loi sur le commerce) ;
- Favoriser le développement des secteurs des ressources naturelles (transformation des ressources) pour profiter de leur impact en termes de création d'emplois ; aussi, poursuivre les efforts pour accroître les ressources du secteur extractif qui restent faibles vu le potentiel du pays dans ce secteur ;
- Les priorités diffèrent selon les provinces, notamment :
 - A Kinshasa : la baisse de la pauvreté passe par la création d'emplois et de sources de revenus (investissements) ;
 - Au Bandundu : la relance de la croissance et la réduction de la pauvreté passe par le développement de l'agriculture ;
 - Dans la province orientale : la réduction de la pauvreté passe par le désenclavement des zones agricoles et l'éradication des proches d'insécurité ;
 - Au Katanga : la réduction de la pauvreté passe par le rééquilibrage de l'économie katangaise en faveur de l'agriculture en améliorant l'accès aux sources de financement et en développant les infrastructures de base ;
 - Au sud kivu : pour stopper le cercle vicieux de la pauvreté dans cette contrée, il tient de sécuriser le sud-kivu et mettre en place des politiques sociales pour accompagner les populations dans la reconstruction.

Documents consultés (Bibliographie)

Ouvrages et articles

- Benicourt E. (2001), « *La pauvreté selon le PNUD et la Banque mondiale* », Études rurales. En ligne : <https://journals.openedition.org/etudesrurales/68>, janvier.
- Berr Eric (2007), « *Le financement du développement. Introduction* », in *Revue Tiers Mondes*, 4/2007 (n° 192), pp. 765-770 (disponible sur <http://www.cairn.info>).
- Bhalla S. (2002), « *Imagine there's no Country: Poverty, Inequality and Growth in the era of globalization* », publié par Institute for International Economics. En ligne : <https://pdfs.semanticscholar.org/a154/3205680897e0736c372b373d02bda320a2e1.pdf>; https://www.researchgate.net/publication/227441513_Imagine_There%27s_No_Country_Poverty_Inequality_and_Growth_in_the_Era_of_Globalization?sg=KZUDys_tpd6D5E_aQdGbjwKyygP0kh8wfaioI5AcJJ-18194Ws7nbuSoD5ooPBfi7hI2ZKwzhMKT-MnjM.
- Burguignon F. (2002), « *The Distributional Effects of Growth: Case Studies Vs Cross-Country regressions* », Delta and the World Bank, Working Paper n° 2002-23. En ligne : file:///C:/Users/Owner/AppData/Local/Temp/The_distributional_effects_of_growth_case_studies.pdf.
- Cervantes-Godoy, D. et Dewbre J. (2010), « *Importance économique de l'agriculture dans la lutte contre la pauvreté* », éd. OCDE.
- Dabire Vianney J.M., « *Perspectives Economiques en Afrique 2018 : République démocratique du Congo* », BAD-Note Pays.
- Dollar D. et Kraay A. (2001), « *Growth is good for the poor* », in *Journal of Economic Growth*, Vol. 7, n° 3, Mai. En ligne : https://www.researchgate.net/publication/2497289_Growth_Is_Good_for_the_Poor.
- Herderschee J., Mukoko S.D et Tshimenga T.M. (2012), « *Résilience d'un Géant Africain : Accélérer la croissance et Promouvoir l'Emploi en République Démocratique du Congo* », Volume I synthèse, contexte historique et macroéconomique, Kinshasa, Banque Mondiale, Mediaspaul.
- Kakwani N. (1993), « *Poverty and economic growth with application to Côte d'Ivoire* », in *Review of Income and Wealth*, Vol. 39, n°2, pp.121-139, Février. En ligne : https://www.researchgate.net/publication/4785330_Poverty_and_Economic_Growth_With_Application_to_Cote_D%27Ivoire.
- Kankwenda M.J, Mukoka N.F. et Mbalanda L.W. (2015a), « *Approche théorique et empirique à l'étude de la pauvreté urbaine en RDC : Note de revue de la littérature* », in *Revue de la Chaire de la Dynamique Sociale/CDS/Kinshasa-RDC*, Numéro Spécial, Septembre, pp. 71-77.
- _____ (2015b), « *Kinshasa-Mbuji-mayi, problématique des inégalités, de la pauvreté et de la vulnérabilité des citoyens* », in *Revue de la Chaire de la Dynamique Sociale/CDS/Kinshasa-RDC*, Numéro Spécial, Septembre, pp. 83-86.
- Kodila Tedika O. (2010), « *Pauvreté en République Démocratique du Congo : Un rapide état de lieux* », in *Revue Congolaise d'Economie*, document de travail WP01/10, Mai.

- Lachaud J.P. (1995), « *Croissance économique, pauvreté et inégalité des revenus en Afrique subsaharienne : Analyse comparative* ». En ligne : https://www.researchgate.net/publication/5178500_Croissance_economique_pauvrete_et_inegalite_des_revenus_en_Afrique_subsaharienne_analyse_comparative.
- Lobho J.P. (2015), « *Instabilité politique et pauvreté en République Démocratique du Congo* », in *Revue de la Chaire de la Dynamique Sociale/CDS/Kinshasa-RDC*, Numéro Spécial, Septembre, pp. 78-82.
- Moumami Ahmed (2010), « *Analyse de la pauvreté en République Démocratique du Congo* », BAD, Working Paper No. 112, African Development Bank, Tunisie, Août.
- Mulamba F.I. (2015), « *Les femmes, la pauvreté et le microcrédit informel en RDC* », in *Revue de la Chaire de la Dynamique Sociale/CDS/Kinshasa-RDC*, Numéro Spécial, Septembre,, pp. 61-65.
- Ngonga, N. et Tombola, C. (2015), « *vulnérabilité économique et résilience : comment la RDC résiste !* », in *Revue congolaise de politique économique*, vol. 1, No. 1, mars, pp. 47-70.
- Ngoy Kasongo E. (2019), « *La clé de l'émergence de la RDC : Analyse critique et nouvelles orientations de politique économique* », éd. L'harmattan, Paris.
- Ngunza Maniata K. (2014), « *Théorie des ensembles flous et décomposition multidimensionnelle de la pauvreté en République Démocratique du Congo* ». En ligne : <https://mpra.ub.uni-muenchen.de/68481/>. MPRA Paper No. 68481, posted 21 Dec 2015 14:25 UTC.
- _____ (2013), « *Pauvreté et microfinance au Congo Kinshasa : une approche par l'analyse factorielle discriminante* ». En ligne : <https://mpra.ub.uni-muenchen.de/51161/>. MPRA Paper No. 51161, posted 02 Nov 2013 14:40 UTC.
- Ngunza, M.K. et Lutumba, M.G. (2014), « *Analyse de la polarisation des dépenses des ménages en République Démocratique du Congo : application des modèles FW et DER* ». En ligne : <https://mpra.ub.uni-muenchen.de/68482/>. MPRA Paper No. 68482, posted 21 Dec 2015 14:25 UTC.
- Ravaillon M. (1995), « *Growth and poverty : Evidence for developing countries in the 1980s* », in *Economics Letters*, Vol. 48, n°3, pp. 411-417, Juin. En ligne : https://www.researchgate.net/publication/222336117_Growth_and_poverty_Evidence_for_developing_countries_in_the_1980s.
- Ravaillon M. (2003), « *The Debate on globalization, poverty and inequality : Why measurement matters* ». En ligne : https://www.researchgate.net/publication/2565143_The_Debate_on_Globalization_Poverty_and_Inequality_Why_Measurement_Matters_Martin_Ravallion.
- Soliz, A. et Alejandro, L. (1999), « *Indices de Pauvreté* », mémoire de licence, Genève.
- Sumata Claude (2020), « *Emploi de jeunes et dynamique de l'entrepreneuriat en RD. Congo : Une évaluation des mécanismes d'auto-emploi* », Documents de recherche de l'Observatoire de la Francophonie Economique, DROFE n°7, Avril.
- Tshishimbi K.E. (2015), « *Urbanisation, pauvreté et détérioration de l'environnement urbain à Kinshasa* », in *Revue de la Chaire de la Dynamique Sociale/CDS/Kinshasa-RDC*, Numéro Spécial, Septembre, pp. 91-93.

Documents officiels

Amnesty International, « *République démocratique du Congo 2016/2017* », consulté le 16 Novembre 2019. En ligne : <https://www.amnesty.org/fr/countries/africa/democratic-republic-of-the-congo/report-democratic-republic-of-the-congo/>.

Banque Africaine de Développement (2019), « *Perspectives économiques en Afrique 2019* », 234 p.

Banque Centrale du Congo, *Rapports annuels (2018, etc.)*.

_____ (2020), « *Rapport sur la politique monétaire en 2019* », n° 019, février.

Banque Mondiale (2015), « *Renforcer la Résilience de Long Terme de la RDC : le Rôle de la Dédollarisation, de la Prospection Artisanale et de la Diversification Economique* », in rapport de suivi de la situation économique et financière de la RDC, 3^e édition.

_____ (2016), « *Choc Exogène, Stabilité Macroéconomique et Développement : Options de Politique Economique* », in rapport de suivi de la situation économique et financière de la RDC, 4^e édition.

_____ (2018a), « *Priorités de politiques pour réduire la pauvreté et promouvoir la prospérité partagée dans un pays fragile sortant d'un conflit* », Diagnostic systématique pays (RDC), Rapport No. 112733-ZR, Mars.

_____ (2018b), « *Revue de l'urbanisation en République Démocratique du Congo : Des villes productives et inclusives pour l'émergence de la République Démocratique du Congo* », en ligne : <http://dx.doi.org/10.1596/978-1-4648-1205-7>.

_____ (2019), « *Rapport sur le développement dans le monde : le travail en mutation* », Washington.

Bureau International du Travail/BIT (2017), « *Situation et défis de l'emploi des jeunes en République Démocratique du Congo (RDC)* ».

Commission Economique pour l'Afrique/ONU (2017), « *Profil de Pays – République démocratique du Congo* ».

École de Santé Publique, Université de Kinshasa et ICF (2019), « *Évaluation de la Prestation des Services de Soins de Santé 2017-2018 : Rapport de synthèse* », Rockville, Maryland, USA : ESPK et ICF.

Fédération des Entreprises du Congo (FEC), « *Evaluation de la pauvreté en RDC* », Note d'information/01/Dep.Etudes et Doc./FEC/2019, Mai 2019.

Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique (2016), « *le défi du chômage des jeunes en Afrique* », Document hors série No. 26.

Institut National des Statistiques/INS-RDC (2014), « *Résultats de l'enquête sur l'emploi, le secteur informel et sur la consommation des ménages/2012* », Ministère du Plan et suivi de la mise en œuvre de la révolution de la modernité, Septembre, 164 p.

Organisation des Nations Unies/ONU (2012), « *Etude sur la situation économique et sociale : à la recherche de nouveaux modes de financement du développement* », New York, 32 p.

Programme des Nations Unies pour le Développement/PNUD (2014), « *Rapport mondial sur le développement humain* ».

PNUD-RD Congo (2017), « *Rapport national sur le développement humain/RNDH 2016 : Croissance inclusive, développement durable et défi de la décentralisation en République démocratique du Congo* », Août.

République Démocratique du Congo (2020), « *Impacts sanitaires et socio-économiques de la Covid-19 en République Démocratique du Congo* », Primature, Mai, Kinshasa.

(2014), « *Rapport National OMD 2012 : Evaluation des progrès accomplis par la RDC dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement en 2012* », Septembre.

(2012), « *Rapport synthèse sur le développement durable en République Démocratique du Congo* », Ministère de l'environnement, conservation de la nature et tourisme.

Autres documents (colloques, etc.)

Arnaud Z. (2008), « *Dette et développement : Les défis du financement du développement en RDC* », Conférence du CRE-AC du 22 février 2008.

Besbes L. et Boujelbene Y., « *Croissance économique, inégalité et pauvreté : Cas des pays de l'UMA, de 1990 à 2008* », 6^{ème} colloque international « Stratégies de développement : Quel chemin parcouru ? Quelles réponses face aux nouvelles contraintes économiques et climatiques ? », le 21-23 juin 2010, Hammamet (Tunisie).

Sites internet

- <https://www.banquemondiale.org/fr/country/drc/overview>
- <http://documents.banquemondiale.org/curated/fr/335191548260500149/The-Role-of-the-Private-Sector-in-Improving-the-Performance-of-the-Health-System-in-the-Democratic-Republic-of-Congo>
- <https://donnees.banquemondiale.org/pays/CD>
- <https://www.imf.org/en/Countries/COD#countrydata>
- <https://www.afdb.org/fr>
- <https://unctad.org/fr/Docs/aconf191cp32rdc.fr.pdf>
- <https://www.imf.org/external/pubs/ft/ar/2018/eng/assets/pdf/imf-annual-report-2018-fr.pdf>